

BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHE DE NOEL

15 DECEMBRE 2024 – 82170 FABAS

A envoyer à l'association à aymeric.poupon@hotmail.fr

1. EMPLACEMENT (veuillez cocher la réponse qui vous convient):
INTERIEUR: SALLE DES FETES
EXTERIEUR: PLACE DES FETES
La place vous sera attribuée dans la mesure des disponibilités et par date de réception d'inscription.
2. <u>Vous etes</u> :
NOM PRENOM
ADRESSE
TELEPHONE MOBILE
ADRESSE MAIL
 <u>3. DOCUMENTS à fournir lors de votre inscription</u>: pour tous, photocopie de la carte d'identité e attestation d'assurance RC obligatoire. De plus, pour les professionnels, photocopie de l'inscription au registre du commerce ou des métiers et pour les associations, photocopie de la déclaration au journa officiel. <u>4. VOS BESOINS</u>: Mètres linéaires demandés
<u>INTERIEUR</u> :
EXTERIEUR:
A
SIGNATURE (faire précéder la signature de la mention « LU et APPROUVE »)

Afin de nous permettre de vous placer le plus efficacement possible, nous vous remercions de la fiche ci-dessous que vous voudrez bien renvoyer par mail à l'Association ou par courrier. D'avance, nous vous souhaitons un bon marché de Noël. Cordiales salutations.	remplir
Cordiales salutations.	
Pour l'Association LES FABYLETTES, le Président, Aymeric POUPON.	
MARCHE DE NOEL DE FABAS • 15 Décembre 2024 M(s), Mme(s) (noms et prénoms des personnes exposantes)	
Vous êtes (cochez la réponse adéquate): □ Particulier □ Association □ Professionnel	
Vous proposez (détaillez vos produits ou notez un terme générique: savon, bijoux,	
Vous proposez (détaillez vos produits ou notez un terme générique: savon, bijoux,	
Vous proposez (détaillez vos produits ou notez un terme générique: savon, bijoux,	
Vous êtes (cochez la réponse adéquate): □ Particulier □ Association □ Professionnel Vous proposez (détaillez vos produits ou notez un terme générique: savon, bijoux, décoration,):	

Bonjour Madame, Monsieur,



REGLEMENT MARCHE DE NOEL

15 DECEMBRE 2024 – 82170 FABAS

ARTICLE 1 INSCRIPTION

Le Marché de Noël se déroule à la date annoncée

La liste des pièces à fournir pour valider votre inscription vous est transmise sur le document de réservation. Tout dossier incomplet au moment de l'inscription sera rejeté.

ARTICLE 2 RESERVATION

L'attribution des stands sera effectuée en fonction de l'ordre d'arrivée des réservations et de la surface réservée, une logique d'optimisation de l'espace global d'exposition présidant à notre mode d'attribution.

ARTICLE 3 OCCUPATION

Les emplacements doivent impérativement être occupés par les seuls réservataires, signataires du document d'inscription.

Il est formellement interdit de sous-louer tout ou partie de l'emplacement, le non-respect de cette règle peut entrainer l'exclusion.

Les emplacements devront être rangés et les allées libérées et les véhicules évacués avant 8h30.

Les emplacements non occupés à 8h30 seront considérés comme libres par les organisateurs.

Aucune réclamation ne sera possible après 8h 30.

ARTICLE 4 RESTITUTION DU STAND EN FIN DE MANIFESTATION

Chaque exposant s'engage à rendre son emplacement propre et à respecter toutes directives et consignes de sécurité qui lui seront données.

ARTICLE 5 PAIEMENT DES RESERVATIONS D'EMPLACEMENTS

Emplacement gratuit

ARTICLE 6 ANNULATION PERSONNELLE

En cas d'annulation de la part des exposants, merci de nous faire parvenir un mail

ARTICLE 7 INTEMPERIES – EXPOSANTS EXTERIEURS UNIQUEMENT

Aucune annulation ne peut être envisagée en cas d'intempérie.

Pour les exposants extérieurs, prévoir des tentes en cas de pluie.

ARTICLE 8 ASSURANCE

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident de personne, de vol, de dégradation ou tout évènement prévu ou non prévu, avant, pendant et après la manifestation. Seul, chaque exposant est responsable de ses faits et gestes.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets exposés, ainsi qu'en cas de différents entre exposants.

L'association LES FABYLETTES n'est pas responsable du prix des articles proposés par les exposants. Une buvette et la

restauration seront à votre disposition sur le site, vous pourrez vous y restaurer.

Les dossiers doivent être renvoyés à : L'ASSOCIATION LES FABYLETTES